



REPORTING FINANCIER #24 31 août 2022





SOMMAIRE

PREAMBULE3				
I. LA	BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	5		
1.1.	Pourquoi avoir créé cette structure ?			
1.2.	Nos engagements	5		
1.3.	Utilisation de votre épargne	6		
1.4. l'affec	Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir tation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?			
1.5.	Quand est publié ce reporting financier ?	6		
	FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE			
2. VC	OTRE EPARGNE	8		
2.1.	Taux de transformation de votre épargne	8		
2.2.	Evolution de la collecte d'épargne	9		
2.3.	Production du mois et ventilation par produit d'épargne	9		
3. LE	S CREDITS	10		
3.1.	Evolution des crédits octroyés édités et en cours d'édition	10		
3.2.	Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet	10		



PREAMBULE



Chères Epargnantes, chers Epargnants,

Parmi les incertitudes et nuages sombres de cette rentrée, la crise énergétique est sûrement l'une des plus prégnantes. Pas un jour sans que je croise un chef d'entreprise inquiet sur l'explosion de sa facture d'énergie, sur le renouvellement à venir de ses contrats de gaz ou d'électricité, parfois sur la pérennité même de son entreprise.

Le plus dur est la brutalité du choc car les solutions se déploient souvent dans une temporalité longue ; elles se nomment autoconsommation,

pilotage intelligent de ses consommations, rénovation énergétique des bâtiments, électrification des process, récupération de chaleur fatale, …et sont, pour la plupart d'entre elles, déjà éprouvées techniquement. Dans ce contexte, les partenariats noués par la Banque de la Transition Energétique avec un écosystème d'entreprises spécialisées prend tout son sens : apporter des solutions concrètes et fiables de transition énergétique et pas seulement des solutions de financement.

Enfin, d'autres solutions restent à inventer sur l'angle technique certes, mais aussi sur l'angle financier. Car la transition énergétique nécessite des investissements parfois lourds, et c'est notre mission de banque que de savoir adapter et revisiter nos modes de financements traditionnels. Des notions de tiers investissement, de PPA (Power Purchase Agreement), de fiducie, de fonds de garantie, etc. vont devoir être mobilisées pour répondre aux besoins et aux capacités financières d'endettement de tous et de chacun. Nous y travaillons.

Grace à vous, et à l'épargne que vous avez bien voulu nous confier, j'espère que nous saurons ensemble conjuguer baisse de l'empreinte environnementale et baisse de la facture d'énergie,

PS: N'hésitez surtout pas à me contacter via notre <u>formulaire en ligne</u> pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.

- Pierre-Henri GRENIER –
Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Energétique



I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

1.1. Pourquoi avoir créé cette structure?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

1.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Energétique sont :

- **Traçabilité :** nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, <u>rendez-vous sur la FAQ</u>.
- Circuit court du financement: nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- Territorialité: les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité: rendez-vous sur la FAQ.
- Démarche partenariale: notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.



1.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du replacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre!

1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) ; c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre <u>site internet</u>.

1.5. Quand est publié ce reporting financier?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort **30** jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 24^{ème} reporting est donc arrêté au 31 août 2022.

BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Rappel : La Banque de la Transition Energétique a été lancée le 15 septembre 2020

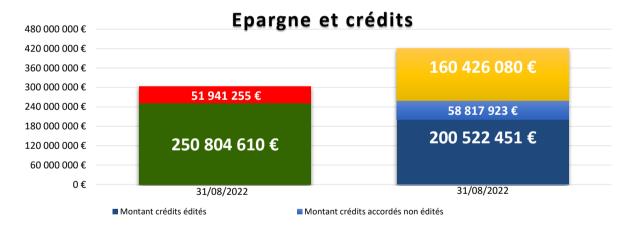


2. VOTRE EPARGNE

2.1. Taux de transformation de votre épargne

Le taux d'utilisation de votre épargne au 31 août 2022 ressort à : 86%. En effet, vous avez placé 302 745 865 € sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis d'octroyer 259 340 374 € de crédits (dossiers octroyés édités et en cours d'édition).

A la vue du nombre de demandes de financement que nous recevons chaque mois, ce taux devrait continuer à augmenter au fil de l'année à mesure que les dossiers en cours d'instruction se débouclent, sachant qu'une partie des dossiers en cours d'analyse peuvent finalement ne pas être financés par la Banque de la Transition Energétique, soit parce qu'ils ne présentent pas une solidité financière suffisante, soit parce qu'ils sont financés par d'autres établissements de crédit.



Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée temporairement à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.



2.2. Evolution de la collecte d'épargne

La collecte d'épargne verte et traçable proposée par la Banque de la Transition Energétique continue à être dynamique et nous vous en remercions!



2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

	Cumul	Collecte du mois	Retraits	Cumul Epargne M
	Epargne M-1	Collecte du mois	Retiaits	Cumui Epaigne ivi
Livret Transition Energétique	96 498 502 €	9 440 924 €	-5 652 783 €	100 286 643 €
Livret Transition Energétique Sociétaire	152 964 616 €	11 661 140 €	-6 174 732 €	158 451 024 €
Livret Transition Energétique Association	6 471 791 €	54 000 €	-50 000 €	6 475 791 €
Livret Développement Durable et Solidaire ¹	439 097 €	32 080 €	-10 414 €	460 762 €
Compte à Terme Transition Energétique	36 721 645 €	350 000 €	0€	37 071 645 €
TOTAL	293 095 651 €	21 538 144 €	-11 887 930 €	302 745 865 €

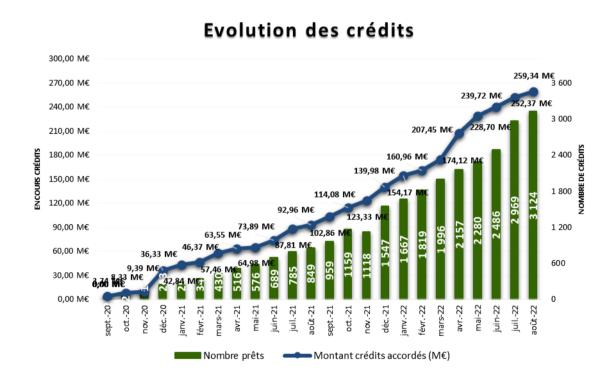
I Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.



3. LES CREDITS

3.1. Evolution des crédits octroyés édités et en cours d'édition

La production de crédit évolue aussi à la hausse avec **259 340 374 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*) au **31** août **2022**.



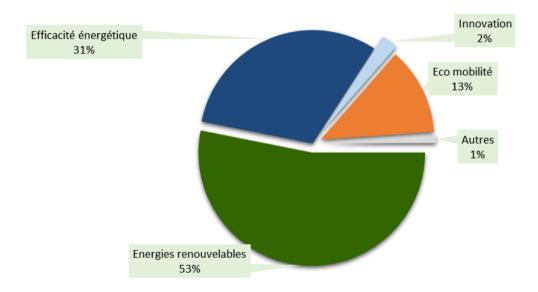
3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet

Les crédits réalisés restent diversifiés avec : 53% de votre épargne utilisée l'a été pour financer des programmes d'énergies renouvelables, 31% pour l'efficacité énergétique, 12% sur l'éco mobilité et 3% sur l'innovation.

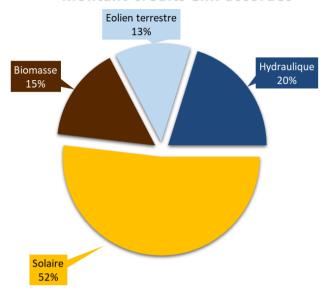
Retrouvez les <u>principaux programmes financés</u> sur notre site internet.

	Cumul Crédits M-1	Crédits accordés non édités et édités sur le mois	Remboursement du mois	Cumul Crédits M
Energies renouvelables	133 420 069 €	3 895 335 €	-55 214 €	137 761 671 €
Efficacité énergétique	79 588 202 €	2 768 474 €	-1 685 849 €	80 512 848 €
Eco mobilité	31 803 263 €	1 374 265 €	-803 924 €	32 262 867 €
Innovation	6 363 667 €	0€	-363 333 €	6 000 333 €
Investissement	20 000 €	0€	0€	20 000 €
Autres	1 172 394 €	0€	1 610 272 €	2 782 654 €
TOTAL	252 367 594 €	8 038 074 €	-1 298 048 €	259 340 374 €

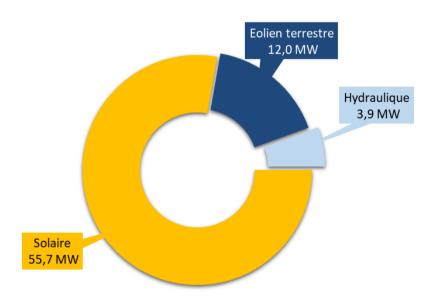
Répartition des crédits par typologie



Montant crédits EnR accordés



Puissance installée par type d'énergie





www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr

